

MULHOUSE

Cité éducative Coteaux : appel à initiatives

Le quartier des Coteaux à Mulhouse a été labellisé Cité éducative par l'État, comme 80 autres territoires de l'Hexagone, en mai 2020. Le programme de la Cité éducative Mulhouse Coteaux a soutenu, depuis cette date, près d'une centaine de projets s'inscrivant dans trois objectifs principaux : conforter le rôle de l'école, promouvoir la continuité éducative et ouvrir le champ des possibles.

Critères d'éligibilité

En 2022, la Cité éducative souhaite poursuivre ses objectifs, tout en accentuant les actions relevant de la maîtrise de la langue française pour les parents et le développement du numérique à travers trois champs d'intervention : l'acculturation au numérique et l'habileté numérique pour tous, l'accompagnement vers l'autonomie numérique et l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni en études, ni en emploi, ni en formation, par la sensibilisation aux nouveaux métiers du numé-

rique.

L'appel à initiatives s'adresse aux associations, établissements d'enseignement ou de formation, bailleurs sociaux, collectivités territoriales et entreprises d'insertion.

L'action doit se dérouler avant le 31 décembre 2022 à l'exception des projets qui se déroulent en lien direct avec les établissements scolaires, qui eux pourront se dérouler sur l'année scolaire 2022/2023.

Le projet devra répondre aux priorités thématiques de la Cité éducative ; s'inscrire dans une dynamique d'alliance éducative, c'est-à-dire multipartenariale ; viser le public de 0 à 25 ans des Coteaux ou ayant été scolarisé aux collèges Bel-Air et Jean-Macé, tout en prenant en compte la dimension parentale et se dérouler durant le temps scolaire et/ou périscolaire et/ou extrascolaire.

La saisie et la transmission des dossiers de demande de subvention doivent s'effectuer avant le 21 février via la plateforme Dauphin : <https://usager-dauphin.cget.gouv.fr>